



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La MRC de La Haute-Côte-Nord renouvelle la convention collective de ses employés syndiqués

Les Escoumins, le 15 décembre 2021. – En séance extraordinaire hier, le conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord a adopté une série de résolutions portant, entre autres, sur le renouvellement de la convention collective de ses employés et sur le développement régional.

- **Renouvellement de la convention collective des employés syndiqués**

Le conseil a entériné l'accord de principe intervenu à la table de négociation pour le renouvellement de la convention collective des employés syndiqués de la MRC. Ce renouvellement survient avant même la fin de l'actuelle convention collective; fait rarissime dans l'histoire syndicale québécoise. Selon Micheline Anctil, préfet de la MRC, l'entente d'une durée de cinq ans, qui débutera le 1^{er} janvier 2022, constitue une avancée pour l'ensemble des employés et un atout significatif dans le cadre de la gestion de la MRC au cours des prochaines années.

- **Plus de 90 000 \$ en aide à des projets**

De l'aide financière totalisant plus de 90 000 \$, a été accordée à des promoteurs pour la réalisation de projets communautaires et commerciaux. L'aide provient de divers fonds et programmes du Service de développement économique de la MRC.

- La Société de développement de Sacré-Coeur a obtenu une somme de 10 000 \$ pour son projet *Bâtissons notre avenir*;
- M. Serge Pelchat recevra 16 000 \$ pour l'expansion d'Aquaculture Indigène;
- La Municipalité de Portneuf-sur-Mer pourra compter sur une aide financière de 10 000 \$ pour recourir à des services professionnels en génie maritime pour la réalisation d'une expertise sur l'état du quai municipal;
- Une somme de 20 000 \$ sera attribuée à la Corporation BEST Golf de Tadoussac, pour l'achat d'un système d'irrigation;

...2

- M. Pierre Villeneuve, de Sacré-Cœur, bénéficiera d'une somme de 35 000 \$ pour l'opération d'une structure mobile de restauration de type *foodtruck*.

À l'occasion de la dernière séance du conseil de la MRC de 2021, M^{me} Anctil a formulé à la population des vœux de santé, de prudence et de joie pour la période des Fêtes.

L'enregistrement des séances du conseil est disponible sur le site Internet de la MRC (www.mrchcn.qc.ca) et sur les ondes de TVR7. Les procès-verbaux peuvent également être consultés sur le site Internet de la MRC.

– 30 –

Source : Paul Langlois, directeur général

Tél. : 418 233-2102 ou 1 866 228-0223, poste 207

directeurgeneral@mrchcn.qc.ca